

Procès-verbal de l'assemblée générale des délégués de la Voix Romande

La 83ème assemblée générale ordinaire des délégués de la Voix Romande de Bienne et environs s'est tenue le lundi, 7 mai 2012 dans la grande salle du restaurant Romand à Bienne.

Présidence: Roland Probst

Comité : vice-président : René Bellini; caissier : Raymond Vernier; secrétaire : Yvan Paroz; secrétaire des verbaux : Françoise Grand; abonnements et mutations : Lucien Parel; site Internet et convocateur : vacant; archiviste : Jean-Claude Mouttet ; assesseur : Jean-Pierre Schnider.

Représentant de la maison Gassmann : M. Stéphane Devaux, rédacteur en chef du Journal du Jura et Mme Manuela Vanrell de la rédaction. Nous notons aussi la présence de M. Philippe Garbani, président de la Fédération Jurassienne de Musique.

Organe de révision : La Fanfare l'Harmonie d'Orvin, le Ski-Club Romand et le Moto-Club Sprint.

Président d'honneur : Serge Bernasconi

Membres d'honneur : Norbert Borne, Joseph Merazzi, Jean-Pierre Welten, Richard Siggen et Jean-Daniel Vuilleumier.

Présents : 37 sociétés totalisant 87 voix, la majorité absolue étant de 44 voix. Trois sociétés se sont excusées, dix sociétés ne sont pas présentes.

La Filarmonica La Concordia de Bienne qui fête cette année son 120^{ème} anniversaire, accueille les délégués présents à l'assemblée par quelques morceaux du plus bel effet, petit concert varié et divertissant. Merci à tous ces musiciens !

A 20.20 h., le président Roland Probst ouvre la 83ème assemblée générale ordinaire des délégués de la Voix Romande de Bienne et environs en souhaitant une cordiale bienvenue à l'assistance. Il salue particulièrement le président d'honneur, M. Serge Bernasconi; les membres d'honneur; M. Stéphane Devaux, rédacteur en chef du Journal du Jura et M. Jean-Pierre Aubert du Journal du Jura. On passe à l'ordre du jour pour constater que la convocation de cette 83ème assemblée générale a été régulièrement convoquée selon les statuts par courrier envoyé à chaque société en date du 2 avril 2012 ainsi qu'un encart paru dans les colonnes de la Voix Romande du jeudi, 26 avril 2012. L'ordre du jour est accepté tel que proposé.

Le scrutateur est désigné en la personne de M. Roland Ory représentant la société NBTA Suisse.

Après lecture du procès-verbal de la 82ème assemblée générale du lundi, 2 mai 2011 au restaurant Romantica, celui-ci est approuvé par acclamations. Il remercie son auteur Françoise Grand pour la parfaite tenue de ce procès-verbal.

Dans son rapport, le président Roland Probst met l'accent sur la place et la valeur de notre fédération sur la place de Bienne. Les possibilités sont multiples de se vouer à une cause. La Voix Romande est indispensable au bon fonctionnement de la vie culturelle Biennoise. Il exprime ses sincères remerciements à la maison d'édition Gassmann et plus particulièrement Stéphane Devaux, Jean-Pierre Aubert, Manuela Vanrell, ainsi qu'à tous ses collègues du comité pour leur soutien et leur amitié, débouchant sur une collaboration inconditionnelle avec les sociétés. Le comité s'est réuni à cinq reprises afin de traiter les affaires courantes. Le président rend hommage aux nombreux membres et amis qui nous ont quittés lors de l'année écoulée. L'assistance, debout, se recueille un instant en hommage aux défunts.

Dans son rapport clair et précis, le caissier Raymond Vernier nous fait part d'un bénéfice de CHF 654.14. Décharge est donnée au caissier par M. Alain Chuard de la Fanfare Harmonie d'Orvin, porte parole du Ski Club Romand et du Moto-Club Sprint.

Le rédacteur en chef du journal du Jura, M. Stéphane Devaux adresse quelques mots à l'assemblée. Le journal du Jura est la voix francophone du canton de Berne. Il mentionne le fait que beaucoup de projets vont laisser des traces dans la région tels que le nouveau bâtiment Swatch Group à la rue Stämpfli, le tram et bien d'autres. Le Journal du Jura fêtera ses 150 ans en 2013 et il est prévu un supplément mensuel à cette occasion. Mme Muriel Grindat de Gassmann Media se tient à disposition pour les annonces de la région de La Neuveville et du Bas-Vallon

Les rapports du président Roland Probst, du caissier Raymond Vernier ainsi que le rapport de la rédaction ne suscitant ni question ni modification sont approuvés à l'unanimité par de vifs applaudissements.

Notre fédération se compose actuellement de 52 sociétés régulièrement inscrites. Le budget qui a été envoyé avec la convocation est accepté sans commentaire. Jean-Claude Hadorn a donné sa démission du comité, ne pouvant plus prendre au sérieux son post en raison de sa maladie. Le comité aura le visage suivant : président d'honneur : Serge Bernasconi; président : Roland Probst; vice-président : René Bellini; caissier : Raymond Vernier; secrétaire : Yvan Paroz; secrétaire des verbaux : Françoise Grand; responsable du site Internet et convocateur : vacant; abonnements et mutations : Lucien Parel; archiviste : Jean-Claude Mouttet; assesseur : Jean-Pierre Schnider. Suite à la démission de Jean-Claude Hadorn, le poste du responsable du site internet et convocateur est à repourvoir. Sur proposition du président, Jean-Claude Lièvre est proposé et accepté par acclamations par l'assemblée. Le mandat de la Fanfare Harmonie d'Orvin, réviseur des comptes, étant arrivé à échéance, la composition des réviseurs des comptes pour l'année 2012 aura le visage suivant : Ski-Club Romand, le Moto-Club Sprint et la société Fribourgeoise (nouveau).

Lucien Parel souligne que tous les changements d'adresse peuvent être faits par e-mail, à la case postale 737, par téléphone ou encore à son adresse privée.

Le nouveau règlement d'exécution mentionne : si la facture des cotisations n'est pas payée un mois après l'échéance, les publications d'articles dans les pages de la Voix Romande seront bloquées.

L'abonnement annuel au Jura-Jeudi est de CHF 47.-- et l'abonnement trimestriel au Jura-Jeudi coûte CHF 12.--. Le prix de l'abonnement au Jura-Jeudi est dû pour un

minimum de 3 mois. La résiliation d'abonnement doit être faite au plus tard 2 semaines avant les dates d'échéance du 31 décembre, 31 mars, 30 juin ou 30 septembre. Ce règlement est accepté à l'unanimité.

Jean-Claude Lièvre fait une brève présentation du nouveau site Internet www.voixromande.ch. Il doit être à jour en ce qui concerne les manifestations des sociétés. Son désir serait que plus de sociétés y participent activement.

Suite à cette présentation le Club des Auteurs de Films et Vidéos qui fête son 100^{ème} anniversaire, nous a présenté un petit film d'archive très instructif sur la vie Biennoise.

Les archives de la Voix Romande se trouvent actuellement chez Jean-Claude Lièvre et peuvent être consultées en tout temps en prenant contact avec lui ou le président Roland Probst.

Aucune proposition ou suggestion n'étant parvenue au comité et personne ne prenant la parole dans les divers, le président adresse des remerciements à tous les délégués pour la parfaite tenue de cette 83^{ème} assemblée générale ordinaire, toute empreinte de sérieux et de cordialité. Il adresse encore des remerciements au président d'honneur, aux membres du comité ainsi qu'à toutes les personnes présentes, en rappelant que la prochaine assemblée générale des délégués de la Voix Romande de Bienne et environs, aura lieu le lundi, 6 mai 2013 au restaurant Romand à Bienne. Il clôt cette 83^{ème} assemblée générale en invitant chacun et chacune à prendre le verre de l'amitié en souhaitant à tous et à toutes une bonne santé et beaucoup de joie dans leur société respective.

Clôture de l'assemblée générale des délégués à 21.50 h.

La secrétaire :

Françoise Grand

Bienne, 20 mai 2012/fg